

Observations sur *pas* et *point* en moyen français

CAMILO D. FLORES VARELA

L'idée de ce travail nous est venue quand nous étions en train de rassembler les matériaux pour la rédaction d'une thèse sur la négation temporelle en ancien et en moyen français¹. La fréquence de *pas* et de *point* sans *ne* dans des contextes similaires à ceux qui motivaient l'emploi d'un adverbe de temps négatif seul, nous obligea à examiner ce qu'on a écrit sur ce problème jusqu'à présent.

Les grammairiens des XVI^e et XVII^e siècles ont insisté sur la nécessité de renforcer *ne* par un second élément négatif; ainsi, *pas* et *point* prennent définitivement une valeur négative et deviennent obligatoires. Mais ce qui nous frappait c'était surtout la fréquence de *pas* et *point* sans *ne* dans des phrases interro-négatives; il s'agissait alors pour nous de trouver des témoignages sur cet emploi particulier.

Il y a déjà chez Palsgrave une observation intéressante: il indique que l'omission de *ne* est de règle dans les interrogatives², mais cela se trouve en contradiction avec l'emploi fréquent qu'en fait, par exemple, Marguerite de Navarre ou avec les exemples qui figurent chez Meigret. Enfin, c'est ce dernier qui nous a laissé la première observation intéressante sur notre problème dans "Le tretté de la grammère françoëze"; d'après lui, *pas* et *point* sont employés "tousjours en negatiue, tout ainsi que... onques auerbe temporel: sinon es interrogaçons, et quelles nous en pouuons vzer sans negatiue: come yré vou' pas a Rome? a'vou'point été a lion? la ou ces auerbes sembler qazi otter le doute q'emportet les interroçons: et que qazi l'interrogant le tiene pour fet ou vullêtre executé ce dõt il s'enquiert"³.

Les grammairiens du XVII^e siècle ont des points de vue différents. Vaugelas admet la construction de *pas* et *point* sans *ne* dans l'interrogation directe, mais Chapelain, Ménage, Tallement et T. Corneille exigent que la négation soit *ne... pas* ou *ne... point*, même dans ce contexte, pour que la phrase ait vraiment une valeur négative. Malgré cette opinion, plusieurs écrivains ont maintenu cet usage-là en poésie. En ce qui concerne l'interrogation indirecte l'accord des vues est total depuis Vaugelas, qui condamna

¹ C. Flores Varela, *La negación temporal en francés antiguo y medio*, Universidad de Santiago (1976). Inédita.

² Vid. Haase, *Syntaxe française du XVII^e siècle*, pag. 254.

³ Vid. L. Meigret, *Le tretté de la grammère françoëze*, pag. 129.

la négation sans *ne*. Plusieurs écrivains suivirent bientôt cette observation et, par exemple, P. Corneille corrigea *point* sans *ne* là où il l'avait omis⁴.

Malgré les indications des grammairiens qui étaient contemporains ou presque des textes les plus modernes que nous nous proposons d'étudier, il nous semble nécessaire de poser ce problème dans une optique différente. Si le sentiment linguistique de Meigret l'a presque amené à trouver la solution, ses préjugés étymologistes, très évidents⁵, l'ont conduit à identifier *pas* et *point*, même si ces deux termes ont encore des comportements assez divergents à son époque.

Il existe deux types nettement différenciés d'omission de *ne*: d'abord, cette omission est traditionnelle dans un nombre restreint de contextes, non seulement lorsqu'il s'agit de *pas* ou de *point*, mais aussi lorsque l'adverbe est *jamais*, *plus*, *onques*, *nullement* ou qu'il s'agit de *rien*, *personne*, *nul*, *neient*, etc.; enfin, nous trouvons déjà au XV^e siècle des cas où *ne* est omis dans une phrase vraiment négative à cause de l'évolution phonétique de *ne*, notamment devant *en*, phénomène qui a été expliqué par F. Brunot. Il convient donc de séparer ces deux types d'omission de *ne*.

Nous allons donc essayer d'étudier les emplois de *pas* et de *point* en interrogative, non comme le résultat d'un affaiblissement phonétique de *ne*, mais comme l'héritage d'anciens tours où ils étaient encore des substantifs ayant une valeur potentielle négative. La preuve en est que P. Corneille a corrigé *Il faut donc essayer si par quelque autre bouche / Elle recevra point un accueil moins farouche* pour écrire *Elle pourra trouver un accueil moins farouche*⁶, éliminant ainsi tout terme négatif. Cet exemple vient nous confirmer dans notre idée initiale: *point* y a la valeur d'hypothèse que lui attribue Grevisse⁷ et c'est pour cela que P. Corneille a employé la périphrase *pourra trouver*.

Mais ce qui nous a définitivement décidé à étudier ce problème dans une nouvelle optique c'est que Damourette et Pichon nous offrent quelques exemples de *pas* et *point* employés seuls en phrases non interrogatives. Ces contextes coïncident en général avec ceux où l'on emploie même aujourd'hui les termes négatifs *jamais*, *rien*, *aucun*, *personne*, etc... C'est pour cela que nous allons adopter la démarche dont nous nous sommes servi pour l'étude de la négation temporelle qui est à peu près celle de Damourette et Pichon.

Ces grammairiens distinguent: a) la négation confirmée, composée du *discordantiel ne* et d'un *forclusif* (adverbe, adjectif ou pronom négatif) qui la confirme; b) la négation annoncée qui n'est pas confirmée par un forclusif; c) l'emploi d'un forclusif tout seul, c'est-à-dire sans être annoncé par *ne*. Lorsqu'ils publièrent le tome VI de leur grammaire "Des mots à la pensée", ils nommèrent *atmosphère forclusive* l'ensemble de contextes où le forclusif

⁴ Vid. Haase, *op. cit.*, pag. 254.

⁵ Vid. L. Meigret, *op. cit.*, pag. 129.

⁶ Vid. Haase, *op. cit.*, pag. 254.

⁷ Vid. M. Grevisse, *Le bon usage*, pag. 861.

n'a plus sa valeur négative et peut être concurrencé par sont équivalent affirmatif⁸.

L'atmosphère forclusive se caractérise donc par la formulation positive d'une phrase indépendante ou subordonnée, à cause de la contrainte syntaxique exercée sur elle par n'importe quel des contextes que nous étudions plus loin, mais par la présence obligatoire ou facultative d'un élément, partout ailleurs négatif. Soit les phrases:

1. Il a peur de jamais la revoir.
2. Je ne crois pas qu'il vienne jamais.
3. Viendra-t-il jamais?

Jamais est employé dans [1] à cause de *peur*; de la même façon, la subordonnée dépendant d'une principale négative admet un terme négatif, comme dans [2]; finalement, dans la phrase [3], l'emploi de *jamais* se justifie par le constituant interrogatif qui la caractérise.

Les contextes où le phénomène de l'*atmosphère forclusive* est habituel en français moderne sont les suivants:

- a) Phrase interrogative directe ou indirecte.
- b) Phrase dépendante hypothétique.
- c) Phrase dépendante complétive, lorsque la proposition principale est négative, interrogative où contient un terme signifiant négation, crainte, doute, restriction, etc.
- d) Phrase dépendante relative, lorsque l'antécédent est un superlatif ou un mot déterminé par *le premier*, *le dernier*, *le seul*, *l'unique*, *tout* ou *chaque*.
- e) Phrase subordonnée introduite par *sans*, *sans que*, *avant de*, *avant que*, *trop... pour*, *pas assez... pour*, *loin de*, *au lieu de*.
- f) Dans le deuxième terme d'une comparaison évoquant un rapport d'inégalité.

Nous voulons souligner l'alternance qui se produit dans la plupart de ces contextes entre un mot affirmatif et son correspondant négatif sans grande modification du sens. Voyons un exemple:

4. Je ne crois pas qu'il vienne un jour.
5. Je ne crois pas qu'il vienne jamais.

C'est que le contexte forclusif a une incidence sur la phrase qui neutralise l'opposition *affirmatif / négatif*. Cependant [4] traduit ou peut traduire une nuance différente de [5]. En effet, l'alternance *affirmatif / négatif* doit se justifier par une nécessité de stricte précision dans la communication: l'emploi du forclusif dans [5] s'explique par l'incidence de la négation sur la subordonnée, mais rien n'empêche la formulation affirmative avec un mot équivalent positif et de sens indéterminé. Mais comme [4] et [5] sont le résultat de:

⁸ Vid. J. Damourette et E. Pichon, *Des mots à la pensée*, tome I, pags. 138 à 143 et tome VI, pags. 171 à 242.

- a. Je ne crois pas.
- b. Il viendra un jour.

il faut savoir pourquoi se produisent deux résultats à partir de $a + b$. Damourette et Pichon croyaient que [4] faisait apparaître l'aspect positif de la résolution du fait évoqué par la phrase, tandis que [5] serait l'expression du même fait mais conçu sous son aspect négatif. Cela ne nous semble pas correct car dans ce cas nous devrions partir de:

- a. Je ne crois pas.
- c. Il ne viendra jamais.

et il est évident que $a + c$ a un sens bien différent:

- 6. Je ne crois pas qu'il ne vienne jamais.

Donc l'explication de [4] / [5] doit être cherchée ailleurs.

Dans une première approche on observe que la principale entraîne le subjonctif présent à la place du futur dans la subordonnée, donc il existe une contrainte syntaxique spéciale. C'est précisément cette même contrainte qui nous explique l'emploi de *jamais* dans [5] par accord avec le caractère négatif de la principale, même si un mot positif continue à être possible par accord avec la formulation affirmative de la phrase *b*. C'est que, comme observe R. Martin, "les deux aspects de la situation forclusive correspondent non à une double résolution possible, mais à l'accord des éléments (nominal et adverbial) avec:

- le sens négatif du verbe (accord négatif)
- ou son "expression" positive (accord positif)"⁹.

L'accord négatif devient obligatoire dans certains de ces contextes, c'est le cas, notamment, des subordonnées introduites par *sans* ou *sans que* et des comparatives qui évoquent inégalité. Dans ce dernier cas, la présence d'un terme forclusif se justifie par la restriction évidente qui se produit dans toutes les comparaisons d'inégalité. Prenons, par exemple, la phrase:

- 7. Elle est plus belle que personne.

Elle s'explique à partir de:

- d. Elle est très belle.
- e. Il n'y a personne d'aussi beau.

C'est précisément le certitude qu'il n'y personne de si beau qui nous explique l'impossibilité de l'accord positif.

⁹ Vid. R. Martin, *Le mot Rien et ses concurrents*, pag. 37.

Finalement, nous devons souligner le rapport ou rapports qui existent entre l'atmosphère forclusive et l'emploi de *ne* explétif, spécialement dans quelques contextes comme les comparatives, les dépendantes complétives dont la principale est un verbe exprimant peur, crainte ou doute et les subordonnées introduites par *avant que*.

C'est à partir de ce que nous venons d'expliquer que nous nous proposons d'étudier l'emploi de *pas* et *point* sans *ne* pendant une période qui va du XIV^e siècle à 1550 à peu près. Les textes dépouillés, indiqués à la fin, ont été complétés par les renseignements que nous avons tirés du dictionnaire de Tobler et Lommatzsch¹⁰ et d'un article de F. Perle¹¹.

1. *Pas* et *point* EN INTERROGATIVE DIRECTE OU INDIRECTE

Le premier exemple enregistré par Brunot coïncide avec le plus ancien qu'en offrent Tobler et Lommatzsch:

Sez tu *pas* qu'il ne s'ensuit mie,
Se laissier vueil une folie,
Que faire deie autel ou graindre?
(*G. de Lorris, R. de la Rose, v. 5729*)

Mais nous voulons souligner que l'emploi de *point* est contemporain, sinon antérieur, en ces contextes:

Chius dont vous me parlés a il *point* de moullier?
(*Li Bastars de Buillon, v. 1319*)

L'emploi d'autres forclusifs est plus fréquent et en outre antérieur:

Tun escientre, entreies *ja* en ciel?
(*Ch. de Willame, v. 1149*)

Quant ert il *mais* recreanz d'osteier?
(*Ch. de Roland, v. 543*)

Dans les textes de la période que nous étudions les exemples de *point* son beaucoup plus nombreux que ceux de *pas*:

Mauldit-il *pas* Cain n'ayant occis
Qu'Abel son frere?
(*T. de Bèze, Abraham, 733*)

Vous estes vous *poim* advisés
si en mes dieulx croyre voulés?
(*Mystère de St. Sébastien, 4626*)

¹⁰ A. Tobler et E. Lommatzsch, *Altfranzösisches Wörterbuch*, 9 vol. publiés, Franz Steiner, Wiesbaden (1925-1976).

¹¹ F. Perle, "Die Negation im Altfranzösischen" dans *Zeitschrift für romanische Philologie*, n.° 2, pags. 1 à 24 et 407 à 418, Tübingen (1912).

Parlez vous *point* a moy, Johan?

(*Farce du pauvre Jean*, 346)

Voiez vous *point* myeulx que vous n'avez accoustumé?

(*Heptaméron*, 1.^a, 6)

Croiez-vous *pas* fermement que la bonté de Dieu ne refuse nul-
qui en foy luy demande grace?

(*Heptaméron*, 4.^a, 35)

Pendant une longue période *pas* et *point* ont conservé leur valeur de substantifs ou du moins ils ont été des substantifs ou des pronoms indéfinis, car leur évolution nous rappelle un peu celle de *personne*. Cependant nous devons souligner que *point* a gardé "plus longtemps un statut de substantif"¹² et que c'est pour cela qu'il avait encore au XVI^e siècle "la possibilité d'avoir un complément déterminatif"¹³, comme dans cet exemple:

Compaing, la dame qui t'a icy envoyé t'a elle
point baillé de *baston* pour apporter?

(*Pantagruel*, XXIV)

Si nous voulons justifier la présence d'un forclusif dans une interrogation totale, nous devons remarquer que toute question peut être formulée de deux façons: d'abord positivement, par exemple *parlez vous a moy?*; ou bien *ne parlez vous point a moy?* Cette dernière formulation provient de l'aspect négatif de sa résolution; mais il y a une dernière possibilité en moyen français, celle qui fait ressortir le doute: *parlez vous point a moy?* qui nous rappelle le castillan *¿me habla acaso a mí?* Par conséquent, il nous semble que *point* n'enlève pas le doute, mais qu'il le renforce, contrairement à l'opinion de Meigret¹⁴.

En interrogative indirecte, la construction et le sens de *pas* et *point* sont semblables. Les premiers exemples relevés sont un peu antérieurs:

La suriz de vile demande,
S'ele ot iluec *point* de viande.

(*M. de France, Fables*, 9, 10)

À remarquer que *point* garde ici sa condition de substantif.

Dans le période que nous étudions, nous n'avons trouvé aucun exemple de *pas* en interrogative indirecte, mais les occurrences de *point* sont nombreuses:

¹² Vid. G. Moignet, *Grammaire de l'ancien français*, pag. 180.

¹³ Vid. G. Moignet, *op. cit.*, pag. 277.

¹⁴ Vid. L. Meigret, *op. cit.*, pag. 129 et F. Brunot, *Histoire de la Langue Française*, tome II, pag. 473, note 2.

Dites, amis, se *point* avez
 Díun chier oignement precieuz?
 (*Passion du Palatinus*, 1919)

Ma cousine de tel lieu m'avoit demandé si je avroye
point de robe a mes lavailles.
 (*XV Joies de Mariage*, III, 190)

Je ne sçay si quelcun en a *point* fait d'aussi bons.
 (*Heptaméron*, *Prólogo*)

Puis la monstra a la chandelle, si elle estoit *point* escripte du
 jus de oignons blans.

Puis en frotta une partie d'huile de noix, pour veoir si elle
 estoit *point* escripte de lexif de figuier.
 (*Pantagruel*, XXIV)

Parfois, il y a dans la même phrase un autre forclusif, bien que son équivalent positif commence déjà à occuper sa place vers la fin du XV^e siècle:

Se leva toute en chemise et saillist hors de sa chambre,
 escoutant si *personne* de leans faisoit *point* de bruiet.
 (*Heptaméron*, 7.^a 61)

Je ne sçay si *quelcun* en a *point* fait d'aussi bons.
 (*Heptaméron*, *Prologue*)

2. Pas et point EN SUBORDONNÉE HYPOTHÉTIQUE

Les exemples en sont nombreux en ancien français:

Et sout bien que li reis en sereit mult blasmez,
 Se Thomas l'arcevesque i fust *point* mesmenez.
 (*St. Thomas Becket*, 4730)

Il faut insister sur la valeur substantive de *point* —très souvent suivi d'un complément déterminatif— déjà négatiboide avec le sens de 'un peu'. C'est pour cela qu'il peut être accompagné d'un autre forclusif:

Et se *onques point* du suen oi,
 Yseut, par cest mon chief le bloi,
 Nel se voudroit avoir pensé
 Mes oncles...
 (*Béroul, Tristán*, 211)

Et trop i auroit grant damage
 Se li uns d'ax l'autre afoloit
 Ne *point* de s'enor li toloit.
 (*Le Chevalier au Lyon*, 6176)

En moyen français nous n'avons trouvé qu'un exemple de *point*:

Li enfes rit, la mere pleure:
 "Tu ris, et ploren deüsses,
 Se *point* de senz en toi eüsses".
 (*Comte d'Anjou*, 4080)

C'est que probablement *point* a disparu de ces contextes lorsqu'il a perdu sa valeur substantive.

3. *Pas* ET *point* EN SUBORDONNÉE COMPLÉTIVE DÉPENDANT DE PRINCIPALE NÉGATIVE

Pas et *point* sans *ne* sont aussi employés en ancien français en subordonné complétive dépendant d'une proposition principale négative ou qui contient un terme évoquant négation, doute, crainte, etc. Parfois, dans des circonstances similaires, *pas* et *point* sont employés en subordonnée relative:

Ne fait semblant que *point* l'en peïst
 Ne que de rien bel ne li seit.
 (*Roman de Troie*, 17989)

Nous ne veons que desormais vostre demouree puisse tenir
point de proufit.
 (*Joinville*, 220)

A paine fu il hons de leur estracion
 Qui *point* seust a dire se ce sont eulx ou non.
 (*Brun de la Montaigne*, 1556)

En moyen français nous avons:

Nus ne se doit en luy fier
 Ne de sez bien *point* esjoirs.
 (*Comte d'Anjou*, 3089)

Car en son saint corps n'ot
 Tant seuellement de cuir entier
 Ou en peüst *point* herbergier
 La pointe d'un petit fuïsel.
 (*Livre de la Passion*, 1438)

4. *Pas* ET *point* APRÈS *sans*

Dans ces contextes, la présence de *pas* ou de *point* est exigée par accord avec le sens négatif de la préposition. Il faut souligner que *point* y a tou-

jours une valeur semblable à celle de 'nul', parfois avec une nuance temporelle:

Et vous li pardonnastes sans *point* de mautalent.
(*Fierabras*, 951)

Et il lor dist, senz *point* de l'atargier.
(*Coronement Louis*, 1505)

Par le pertuis i passast de volee
Uns esperviers senz *point* de demoree.
(*Coronement Louis*, 1080)

Comparons ce dernier exemple avec:

Le borc ot pris senz *nule* demoree.
(*Coronement Louis*, 2033)

Dans les textes que nous avons dépouillés nous ne trouvons que des exemples de *point*:

Je vou vouldroye droit menner
le chemin sen *poim* varier.
(*St. Sébastien*, 842)

Sans *point* de faulte, dist Parlementte, il avoit raison.
(*Heptaméron*, 2.^a, 17)

5. *Pas* ET *point* EN SUBORDONNÉE RELATIVE DÉPENDANT D'UN SUPERLATIF

En ancien français *pas* et *point* devaient exister dans ce type de phrases, la preuve en est l'emploi de *mie* en des circonstances similaires enregistré par l'AFW:

Goules de martre, ne vos vuel plus porter,
Qant j'ai perdu le millor baicheler
C'on poïst *mie* en cest siècle trover.
(*Raoul de Cabrai*, 6229)

Li plus tres malëureus...
Qui soit *mie* jusques a la.
(*Roman de Escanor*, 12181)

Point est fréquemment employé sans *ne* après un superlatif, bien que nous n'ayons enregistré que quelques exemples dans l'*Heptaméron*:

la meilleure robbe qu'il avoit *point* veue.
(*Heptaméron*, 1.^a, 8)

Et, quant il vint en celle de ce gentil homme, fut traicté mieulx que en nul autre lieu, tant de confitures, de chantres, de musicque, et de la plus belle femme que le Rey avoit *point* à son gré.

(*Heptaméron*, 1.^a, 3)

Une construction similaire substitue au superlatif un adjectif exprimant un haut degré d'intensité, déterminé toujours par l'article indéfini. C'est le cas notamment de *grand* et des adjectifs en *-ble*. Voyons un exemple en ancien français et un autre en moyen français, bien que dans le premier cas le forclusif soit *onques*:

Et la gent de la terre envoierent Johannis la teste; et ce fut une des granz joies qu'il aüst *onques*.

(*Villehardouin*, 499)

en sorte que sa maison eut le bruiet d'une des honorables qui fust *point* en toutes les Espagnes.

(*Heptaméron*, 1.^a, 8)

6. *Pas* ET *point* EN SUBORDONNÉE COMPARATIVE

L'emploi de *pas* et *point* comme forclusifs sans *ne* est courant en ancien et en moyen français, cependant il convient souligner que dans ces phrases, même en français moderne l'opposition *affirmatif / négatif* se neutralise lorsque la négation est partielle, car on y peut trouver n'importe quel forclusif accompagnant *ne* explétif, hormis *pas* et *point*. En catalan, galicien et castillan nous avons remarqué la possibilité de construire des subordinées comparatives formellement négatives alternant avec des formulations positives de la même phrase, même si la négation est totale¹⁵, par exemple *tengo más dinero que no tú, é ben más listo ca non ti. dona més que que no promet*. Cette même possibilité existait aussi en moyen français:

...il l'a planiere puissance
de procurer nou delivrance
plus que *non pas* voustre ydolles.

(*St. Sébastien*, 1797)

Mais le français préfère depuis les premiers textes la construction avec *pas* ou *point* seuls, construction qui va disparaître après le XVI^e siècle:

et prant l'oignement, si l'en oint
tant com en la boiste an ot *point*.

(*Chevalier au Lyon*, 2988)

¹⁵ Vid. J. Solà, *Estudis de sintaxi catalana* / 2, edicions 62, Barcelona (1973), pag. 124.

Les exemples que nous avons enregistrés au XVI^e siècle sont de comparatives d'égalité en apparence, mais l'emploi de *point* les apparente avec les comparatives de supériorité:

Auprès de la ville d'Authun, y avoit une fort belle femme, grande, blanche et d'autant belle façon de visage que j'en aye *point* veu.

(*Heptaméron*, 7.^a, 61)

Ung archediacre autant homme de bien qu'il en fust *point* en France.

(*Heptaméron*, 7.^a, 61)

je vous en garde une aussy piteuse et estrange que vous en avez *point* ouy.

(*Heptaméron*, 2.^a, 29)

CONCLUSIONS

Avant de passer aux conclusions, nous voulons souligner que ce travail n'est qu'une suite assez nombreuse d'exemples qui viennent compléter la liste qu'en offre, pour l'ancien français, P. Ménard¹⁶, puisqu'elle est insuffisante.

Il vient aussi remplir le vide entre l'ancien français et la langue codifiée par les grammairiens de la Renaissance et du XVII^e siècle, car les informations sur la période étudiée sont rares et superficielles.

Passons maintenant aux conclusions:

1.^o L'emploi de *pas* et de *point* sans *ne* en interrogative ne peut être étudié sans tenir compte de celui qu'on en fait en des contextes similaires, car, jusqu'au milieu du XV^e siècle, *ne* est encore la négation.

2.^o L'interro-négative se formule donc avec *ne* seul ou avec *ne... pas*, *point*, du moins jusqu'à cette date:

Out est l'ame de Sebastient?

Ne l'avés vous *pas* apourté?

(*St. Sébastien*, 6638)

a) *Pas* et *point* deviennent nécessaires comme renforcement de *ne*.

b) *Ne* s'affaiblit progressivement, d'abord devant *en*, puis en autres positions¹⁷, de sorte qu'il tend à disparaître de la langue parlée. Cette tendance s'est maintenue, malgré l'influence de la langue écrite jusqu'à nos jours.

¹⁶ Vid. P. Ménard, *Syntaxe de l'ancien français*, pags. 260 et 261.

¹⁷ Vid. F. Brunot, *La pensée et la langue*, pags. 497 et 498.

3.^o La fréquence de *point* dans tous les contextes étudiés s'explique par son évolution sémantique plus lente. Il faut croire que *point* est resté jusqu'au XVI^e siècle avec une certaine valeur de pronom indéfini ou de substantif négatif, sans être jamais tout à fait adverbe de négation, comme le prouve la fréquence des cas où il a un complément de détermination. Cette valeur convient spécialement aux contextes dubitatifs et hypothétiques.

4.^o *Pas* a évolué plus rapidement et, à partir de la première moitié du XV^e siècle, il peut être considéré définitivement négatif, même en interrogative sans *ne*:

Véez vous *pas* comme il estime
haultement la divinité?
(*Pathelin*, 971)

Cette phrase est évidemment une interro-négative, tout à fait différente de:

Parlez vous *point* a moy, Johan?
(*Farce du pauvre Jean*, 346)

Toute question formulée avec *pas* seul est donc une variante stylistique de la même phrase formulée avec *ne... pas*. Par contre, *point* en interrogative doit être annoncé par *ne*, car, s'il est seul, il insiste sur le doute et n'est pas vraiment négatif.

TEXTES DÉPOUILLÉS

- Jehan Maillart, *Le roman du comte d'Anjou*, éd. M. Roques, CFMA, Paris (1931),
Le livre de la Passion, éd. G. Franck, CFMA, Paris (1930).
Les .XV. joies de mariage, éd. J. Rychner, Droz, Genève (1963).
Le mystère de saint Sébastien, éd. L. Mills, Droz, Genève (1965).
Le lyon couronné, éd. K. Urwin, Droz, Genève (1958).
Maistre Pierre Pathelin, éd. R. Holbrook, CFMA, Paris (1962).
François Rabelais, *Pantagruel roi des Dipsodes*, éd. J. Plattard, Les Belles Lettres, Paris (1959).
Marguerite de Navarre, *L'Heptaméron*, éd. de M. François, Garnier, Paris (1960).
Théodore de Bèze, *Abraham sacrifiant*, éd. K. Cameron, Droz, Genève (1967).